

Département du Var

## VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton du BEAUSSET

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 - 06 - 09

Séance du 3 juin 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 27

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze, le trois juin,

Représentés : 6

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

Etaiet présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT,  
Messieurs FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, CIDALE,  
GIACALONE, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER,  
NEGREL-SALLES, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO,  
VALVERDE, VIDAL, Messieurs, BERNARD, GUEGUEN,  
LUCIANO, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**AFFECTATION  
DES RESULTATS**

**EXERCICE 2013**

**COMMUNE**

Etaiet représentés :

Adjoints : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur  
Louis FERRARA, Monsieur Antoine BAGNO (Procuration à  
Monsieur Frédéric HERBAUT)

Conseillers Municipaux : Madame Elisabeth LALESART  
(procuration à Monsieur Jean-Luc BERNARD), Messieurs Gérard  
BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI),  
Patrice CATTUI (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO),  
Claude GIULIANO (procuration à Madame Michèle NEGREL-  
SALLES)

<<<<>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,  
Secrétaire de séance.

Vu l'Instruction Comptable M 14 à laquelle sont soumises les Communes,

Vu le Budget de la Commune, exercice 2014,

Vu la consultation de la Commission des Finances en sa séance du 23 mai 2014,

Après avoir entendu le Compte Administratif- exercice 2013- en la présente séance,

Statuant sur l'affectation du résultat dégagé au Compte Administratif de l'exercice 2013,

Constatant que le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de 4 901 265,75 €,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter ce résultat de la manière suivante :

|   |                     |
|---|---------------------|
| <b>Résultat de la section de fonctionnement</b> | <b>4 901 265,75</b> |
| Affectation                                     |                     |
| <b>Section de Fonctionnement</b>                |                     |
| 002 Résultat de fonctionnement reporté          | 2 692 668,05        |
| <b>Section d'Investissement</b>                 |                     |
| 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés    | 2 208 597,70        |

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte par :

26 Voix POUR

7 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART (procuration à Monsieur Jean-Luc BERNARD), Stéphanie LEITE, Monsieur Jean-Luc BERNARD) –

(Monsieur Claude GIULIANO (procuration à Madame Michèle NEGREL-SALLES), Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

(Monsieur Philippe SERRE, Madame Marie-Pierre VALVERDE)

L'affectation du résultat de la section de fonctionnement - Commune – exercice 2013 - ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme  
Le Maire  
Philippe BARTHELEMY

